



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION**  
**Valant règlement de la consultation**  
**Maison du Parc - Rénovation énergétique de la toiture de l'Atelier**  
**Mission de maîtrise d'œuvre**

**1- Dénomination des cocontractants**

**Pouvoir adjudicateur**

Tony BERNARD  
Président  
Parc Naturel Régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 12 décembre 2017.

**Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)**

**Nom :**

**Adresse :**

**SIRET :**

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

**2- Procédure de passation**

Consultation simplifiée passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

**3- Objet de la consultation / Durée**

Contexte : La maison du Parc

Achevée en juillet 2001, la Maison du Parc, est conçue dans un esprit propre aux parcs naturels régionaux, liant respect des patrimoines et des paysages, et innovation technique et architecturale. Elle a été le premier bâtiment « haute qualité environnementale » d'Auvergne. Elle a par ailleurs été sélectionnée pour le prix « Maîtrise d'ouvrage » du Green Building Challenge en 2002, à Oslo, et nominée au prix « Architecture et lieux de travail 2002 » d'Architecture et Maître d'ouvrage (Prix AMO).

La démarche environnementale qui a présidé à la construction de ce bâtiment emblématique participe au souci d'exemplarité du syndicat mixte du Parc pour son territoire.

Ce bâtiment dispose d'une surface utile de 1950 m<sup>2</sup> environ sur plusieurs niveaux étagés le long de la pente, décalées selon les courbes de niveaux et aux toitures recouvertes de végétation. Il abrite les bureaux des services administratifs et logistiques du syndicat mixte du Parc et d'organismes partenaires auxquels sont associés des espaces d'accueil et de réunions.

#### Présentation de l'opération de rénovation énergétique de la toiture de la salle de réunion « l'Atelier » :

Le syndicat mixte du Parc Livradois-Forez a engagé en 2016 des travaux d'amélioration de la performance énergétique et de rénovation de l'accueil de la Maison du Parc :

- des travaux conséquents d'étanchéité, d'isolation et d'installation de systèmes de traitement de l'air double flux ont permis de renforcer la résistance thermique des toitures et des menuiseries extérieures du bâtiment et d'améliorer le confort thermique des locaux en période hivernale comme en période estivale ;
- le réaménagement de l'espace d'accueil et la création de deux nouvelles salles de réunion dans l'ancien espace muséographique de « l'Atelier » ont permis de renforcer la vocation de locaux mutualisés au service de l'action du syndicat mixte du Parc Livradois-Forez et de ses partenaires (collectivités locales, réseaux culturels, organismes socio-économiques...).

**Sur la partie de l'Atelier, la réfection complexe de la toiture n'avait pas pu être conduite. Le syndicat mixte prévoit donc de poursuivre l'amélioration thermique du bâtiment en remplaçant et en renforçant l'isolation de la toiture de l'Atelier avec des matériaux biosourcés.**

Les travaux consistent à déposer entièrement la couverture actuelle en panneaux sandwich pour changer le système d'isolation afin d'améliorer le confort d'hiver comme d'été. Cela devrait nécessiter de mettre en place des éléments de renfort de la charpente bois et de modifier l'aspect extérieur du bâtiment.

Sur ce dernier point, une déclaration de travaux devra être déposée. En amont, l'Architecte des Bâtiments de France (bâtiment en secteur monument historique) et l'agence Bruhat Bouchaudy, architecte de la Maison du Parc, devront être consultés pour avis.

Le coefficient d'isolation sera à minima conforme aux exigences pour la valorisation des certificats d'économie d'énergie soit une résistance thermique R de l'isolation installée supérieure ou égale à 6 m<sup>2</sup>.K/W. Des scénarios alternatifs devront être proposés pour augmenter ce coefficient.

Le matériau isolant, de type biosourcé, devra également apporter un déphasage thermique (en lien avec la densité du matériau) pour ralentir la progression de la chaleur à l'intérieur en journée en période d'été.

Des travaux induits tels que la dépose et la pose des luminaires et des panneaux acoustiques existants et des travaux de finition intérieure (protection des planchers, peinture, lasure, etc) sont à prévoir.

Ainsi, trois lots de travaux sont envisagés : charpente, électricité et plâtrerie peinture.

#### Description de la mission de maîtrise d'œuvre :

La mission de maîtrise d'œuvre comprend les éléments suivants :

- Diagnostic de la structure existante (DIAG),
- Définition de l'Avant-Projet avec l'estimation du projet sur l'ensemble des lots (AVP),
- Constitution du dossier de déclaration de travaux,

- Rédaction des descriptifs et quantitatifs des différents lots, analyse des offres des entreprises (DCE/PRO) et plans d'exécution des ouvrages (EXE),
- Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT).
- Suivi du chantier jusqu'à la réception des travaux (DET/AOR)
- Réalisation du dossier d'ouvrages exécutés (DOE).

L'équipe de maîtrise d'œuvre sera composée à minima d'un bureau d'étude structure bois. Il pourra associer toutes les compétences qu'il jugera nécessaire pour réaliser l'ensemble de l'opération.

Planning prévisionnel de l'opération :

	Missions	Date de livraison	Délai
Etudes	Lancement de la mission	Début mai 2020	
	DIAG	Fin mai 2020	3 semaines
	Avant-projet/ + dépôt DT + dépôt dossier de subvention	Fin juin 2020	3 semaines
	PRO/DCE Consultation des entreprises	1 <sup>er</sup> trimestre 2021	12 semaines
Chantier		<b>Juillet 2021*</b>	4 semaines

Entre chaque phase, la maîtrise d'ouvrage aura 1 semaine pour valider les éléments produits. Le calendrier prend en compte les délais de validation des dossiers de subvention et de la déclaration de travaux.

*\* Tenant compte d'autres travaux dans le bâtiment et des impératifs d'utilisation des locaux, les travaux devront obligatoirement se dérouler au mois de juillet 2021.*

Montant prévisionnel des travaux : 30 000 € HT

Surface de la toiture mono-pente : 96 m<sup>2</sup>

#### **4- Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront :

- 1- Compréhension des objectifs, la méthode proposée, planning prévisionnel : 30%
- 2- Les moyens mobilisés et compétences : 30%
- 3- Montant des honoraires (prix) : 40%

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

#### **5- Pièces constitutives de la consultation**

La présente lettre de consultation signée et ses annexes (voir liste au point 10).

## **6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)**

**Montant total du marché :**

**Montant HT :**

**Taux de TVA :**

**Montant TTC :**

## **7- Délais de paiement et intérêts moratoires**

Le paiement se fera sur présentation de factures d'acomptes suivant l'avancement des prestations (selon devis détaillé par mission).

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures pourront être transmises par voie dématérialisée via le portail dématérialisé de la DGFIP (chorus pro) conformément à l'ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

## **8- Acomptes**

- Un premier acompte de 30 % sera versé à la remise de l'avant-projet et du dépôt de déclaration de travaux sur présentation d'une facture.
- Un deuxième acompte de 30 % sera versé après l'analyse des offres (DCE) sur présentation d'une facture.
- Le solde de 40 % sera versé à la remise du Dossier d'Ouvrages Exécutés (DOE) sur présentation d'une facture.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

## **9- Modalités de la consultation**

**Offre à remettre au plus tard le mercredi 18 mars 2020 à 12 H 00 (dernier délai) :**

- par voie postale à l'adresse du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez
- ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30)
- ou par mail à l'adresse suivante [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.

La visite du bâtiment est possible sur rendez-vous uniquement aux horaires d'ouverture de la Maison du Parc (prise de rendez-vous par mail à [j.court@parc-livradois-forez.org](mailto:j.court@parc-livradois-forez.org)).

**Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## 10- Annexes

- ✓ Annexe 1 : Photos intérieures et extérieures
- ✓ Annexe 2 : Plan du bâtiment A (extrait DOE – 2018)
- ✓ Annexe 3 : Coupe du bâtiment A (extrait DOE – 2018)
- ✓ Annexe 4 et 4bis : Faisabilité – coupes schématiques (extrait APS - mission de maîtrise d'œuvre 2017)

## 11- Document mis à disposition du bureau d'étude retenu :

- ✓ DOE des travaux de 2001 et 2018 avec plan et coupe en .dwg

<b>DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE</b>
---

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Une note synthétique explicitant la méthode, la compréhension des objectifs, et le planning d'intervention
- ✓ Descriptif des moyens humains (composition de l'équipe)
- ✓ Références de(s) entreprise(s) dans ce domaine
- ✓ Un devis détaillé par mission
- ✓ Attestation(s) d'assurances
- ✓ Un RIB

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....  
Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....  
Signature et Cachet du Directeur  
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez